

Créer et animer des ateliers VIAS (vie intime affective et sexuelle)

CONTEXTE

Ces dernières années, la reconnaissance du droit à une vie affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap dans les établissements médico-sociaux a progressé. Cet accompagnement nécessite de répondre aux interrogations éthiques et pratiques que le sujet soulève. Une approche positive, fondée sur le respect d'une vie sexuelle et affective, permet de changer de regard et d'améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- ▶ Actualiser ses connaissances, construire et adapter des outils spécifiques en fonction du public accompagné
- ▶ Construire un projet d'accompagnement à la vie affective, intime et sexuelle (VIAS)
- ▶ Animer un atelier d'accompagnement VIAS

PROGRAMME

- ▶ Constat et échanges sur les pratiques actuellement mises en place
- ▶ Évaluation des besoins et des attentes des personnes accompagnées, des proches et des professionnels
- ▶ Découverte des outils pédagogiques (EVAAS, des femmes et des hommes, etc.)
- ▶ Écriture du projet : objectifs, organisation, mise en oeuvre, suivi, évaluation
- ▶ Prise en compte de l'intimité, de la vie affective et sexuelle dans les écrits professionnels
- ▶ Recherche de partenariats extérieurs
- ▶ Accompagner les personnes dans la connaissance de son corps et de son fonctionnement, de soi, de la vie affective
- ▶ Développer l'affirmation et la confiance en soi
- ▶ Les relations aux autres : amitié, amour (étapes, vie de couple) et sexualité
- ▶ La santé sexuelle (MST, contraception, hygiène, examens médicaux)
- ▶ Les orientations sexuelles
- ▶ Le cadre juridique : consentement, comportements sexuels interdits, abus
- ▶ Concevoir, animer et adapter un atelier : structure de la séance, contenu, matériel
- ▶ Rôle de l'animateur et conseils d'animation
- ▶ La boîte à outils des professionnels : passeport, cahier de l'animateur et cahier de la personne...
- ▶ Les situations sensibles
- ▶ Accompagner les couples
- ▶ Le partenariat avec les familles, les proches ou les responsables légaux
- ▶ Écrits professionnels et transmissions VIAS

RÉF. C37

PUBLIC

Tous les professionnels du médico-social

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

• **Marion KERN**

Psychologue clinicienne du développement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, pédagogie active, étude de cas et vidéos, remise du cahier des outils

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- ▶ De 6 à 12 participants
- ▶ **Colmar** 14, 15 octobre et 19 novembre 2027
- ▶ **936€/personne**